

écoCamion

La prochaine étape pour un transport plus propre, plus vert

écoCamion :
réduisez le
smog urbain
et les émissions de
GES jusqu'à 22 %

Tracteur à profil
aérodynamique

Déflecteurs latéraux pour
tracteur / semi-remorque

Moteur à zéro
émission contributif
au smog urbain

Mise en
fonction du
limiteur de
vitesse

Déflecteur
arrière



Génératrice

Jupes
latérales

Pneus à faible
effort de
roulement

L'industrie du camionnage lance un important programme environnemental qui permettra aux canadiens de bénéficier d'un air pur et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

En s'attaquant aux défis de l'amélioration de la qualité de l'air et de la réduction des gaz à effet de serre (GES), le programme écoCamion que l'Alliance Canadienne du Camionnage a créé permettrait de s'assurer que l'industrie du camionnage demeure aussi propre et écologique que possible grâce à un effort concerté des transporteurs routiers, des manufacturiers et du gouvernement. L'industrie a déjà pris un bon départ. En effet, on a récemment lancé une nouvelle génération de moteurs de camions non polluants et un nouveau diesel à très faible teneur en soufre. Les gaz d'échappement des moteurs de camions non polluants seront plus propres que l'air de nombreuses grandes villes! Il s'agit maintenant d'accélérer l'intégration de ces camions ultra-propres à la flotte canadienne. Dans l'intervalle, l'industrie se tourne vers de nouvelles technologies éprouvées qui améliorent le rendement énergétique des moteurs. Il s'agit du nerf de la guerre dans la lutte à la réduction des émissions de GES. Veuillez consulter cette brochure pour plus de renseignements.

L'ère des camions non polluants : nous y sommes!

La conception d'un camion non polluant (qui est d'ailleurs obligatoire au Canada) a nécessité deux facteurs importants :

- (1) Un pas de géant dans la technologie des moteurs de camions;
- (2) La création d'un carburant ultra-propre pour ces moteurs.

Le modèle 2007 du camion est équipé de la meilleure technologie offerte aujourd'hui pour réduire les émissions. Non seulement les nouveaux moteurs brûlent le carburant sans résidu mais ils sont aussi équipés de trappes à particules qui filtrent les émissions de particules nocives avant qu'elles soient relâchées dans l'atmosphère. D'ici 2010 (encore une fois, conformément à la loi), les moteurs passeront à la prochaine étape dans la réduction du smog urbain en éliminant pratiquement toutes les émissions d'oxydes d'azote (la principale cause d'ozone au sol).

Il faudra concevoir un nouveau carburant ultra propre pour ces nouveaux moteurs non polluants. On a déjà lancé un nouveau diesel pour les camions en 2006 dont le contenu en soufre a été réduit de 97 %, soit de 500 parties par million à 15 parties par million.

D'un point de vue de la qualité de l'air, le nouveau camion non polluant entraînera une réduction de 3 millions de kilogrammes de matières particulaires, soit l'équivalent de retirer 100 000 camions de la route. Chaque nouveau camion réduira aussi la production d'oxydes d'azote de 140 millions de kilogrammes ou l'équivalent du retrait 90 000 camions de la route. Les Canadiens bénéficieront tous d'un air plus propre, d'une meilleure qualité de vie et de la réduction des coûts reliés au système de santé.

Le défi : l'intégration des nouveaux camions à la flotte canadienne

Il faut intégrer le plus grand nombre possible de nouveaux camions à la flotte Canadienne et ce, dans les meilleurs délais. On permettra ainsi à l'industrie canadienne du camionnage de réaliser sa plus importante contribution à l'amélioration de la qualité de l'air.

Cependant, il y a quelques obstacles à surmonter avant d'y arriver. Premièrement, le prix des nouveaux modèles de l'année 2007 est de 7 % supérieur aux anciens modèles. Les coûts d'entretien sont aussi plus élevés. De plus, tandis que ces nouveaux camions seront pratiquement entièrement non polluants, le nouveau moteur et le nouveau diesel seront aussi moins efficaces. Ces pénalités imposées par la perte de rendement du moteur ajoutées aux coûts d'achat et d'entretien plus élevés rendent les compagnies de camionnage plutôt frileuses à l'idée d'acheter ces nouveaux camions. Conséquemment, le nombre de camions manufacturés et achetés en 2007 a de beaucoup diminué; la plupart des compagnies ayant réservé leurs véhicules en 2006.

L'objectif : l'air pur et la réduction des gaz à effet de serre

Le défi environnemental du Canada comprend tant la qualité de l'air que les changements climatiques. Donc, plus vite nous augmenterons le nombre de camions non polluants sur nos routes, plus vite nous ressentirons les bénéfices d'un air plus propre. Mais qu'en est-il de la réduction des gaz à effet de serre? Les camions non polluants consomment plus de carburant et le nouveau diesel à très faible teneur en soufre a un rendement énergétique moindre que les carburants précédents.

Il existe un lien direct entre le rendement énergétique des carburants et les émissions de gaz à effet de serre. L'industrie ne veut pas que le rendement énergétique du carburant soit affecté tant pour des raisons économiques qu'environnementales. L'industrie veut pouvoir améliorer sa contribution à l'amélioration de la qualité de l'air pur en accélérant l'entrée sur le marché des camions de la génération 2007-2010 tout en récupérant ou en augmentant le rendement du carburant afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Comment faire? Lisez la suite.

FAIT : Le nouveau modèle 2007 de moteur de camion réduit les émissions de matière particulaire de 90 %. D'ici 2010, les émissions d'oxydes d'azote, principales responsables du smog urbain, seront réduites de 95 %. La matière particulaire contribue considérablement aux maladies respiratoires et les oxydes d'azote sont la principale cause d'ozone au sol et de smog.

Prochaine étape

Le programme écoCamion de l'Alliance Canadienne du Camionnage

ÉcoCamion consiste en une approche cohérente et pratique qui a pour objectif d'accroître plus rapidement le nombre d'acquisitions de nouveaux camions non polluants – par achat ou location - ainsi que des technologies et des accessoires qui réduisent la consommation de carburant et les gaz à effet de serre. Le gouvernement fédéral, comme partenaire de l'industrie, pourrait mettre en place les mesures d'encouragement à la conception, l'achat ou la location, sur une base accélérée, des équipements et véhicules de nouvelle génération et au rendement énergétique optimal. Le programme écoCamion s'inscrit bien dans la promotion d'achat de biens de consommation éco-énergétiques (Energy Star) qui aide les consommateurs à reconnaître les produits à haut rendement énergétique tel que mis en oeuvre dans le budget fédéral de 2007. Un nouveau budget fédéral pourrait également en tenir compte et favoriser la commercialisation de véhicules plus efficaces du point de vue énergétique.

Équipement reconnu

Un véhicule écoCamion comprendrait les éléments suivants :

Un nouveau moteur pour camion lourd, modèle 2007 ou plus récent



Limiteur de vitesse programmé à 105 km/h au maximum



Une combinaison d'appareils supplémentaires pour le camion et ses remorques pour améliorer la consommation de carburant

= écoCamion de l'Alliance Canadienne du Camionnage

Appareils pour améliorer la consommation de carburant

Installer des génératrices pour permettre aux systèmes de climatisation et de chauffage de fonctionner sans laisser le moteur tourner au ralenti. Modifier l'aérodynamisme des camions-tracteurs et des semi-remorques. Réduire la résistance des pneus et encourager l'utilisation des trains routiers.

Bénéfices

Tant l'industrie que le gouvernement profiteront de ces investissements. L'industrie pourra améliorer la consommation de carburant de ses véhicules et le gouvernement pourra accélérer les bénéfices environnementaux en réduisant le smog urbain et les émissions de gaz à effet de serre.



Moteurs non polluants

- 2007 : Obligation légale de réduire la matière particulaire de 90 %
- 2010 : Obligation légale de réduire les émissions d'oxydes d'azote de 95 %
- D'ici 2010, ces mesures équivaudront au retrait de 600 000 camions de nos routes.



Génératrices pour éviter le ralenti des véhicules moteurs

- Réduire le temps au ralenti de 90 %
- Économie de 7 200 litres de diesel par année pour les tracteurs de longue distance
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre par véhicule moteur par année = 12 à 14 tonnes (génératrice diesel-électrique ou batterie-électrique)



Aérodynamisme : déflecteurs arrière, déflecteurs de cabine et latéraux, cabines allongées

- Économie de carburant de 2 à 6 % par appareil
- Réduction de gaz à effet de serre par camion par année = 2,5 à 7,5 tonnes



Limiteur de vitesse

- Économie en diesel pouvant aller jusqu'à 10 500 litres par année
- Réduction des gaz à effet de serre = 2,8 millions de tonnes



Pneus à faible résistance au roulement

- Résistance des pneus = 35 % de consommation de carburant
- Économies en carburant de 4 à 5 % en utilisant des pneus à bandes larges ou des pneus doubles efficaces en comparaison aux pneus doubles traditionnels
- Réduction des gaz à effet de serre, par camion par année : 7 à 8 tonnes



Trains routiers

- Économie de diesel pouvant aller jusqu'à 55 % en comparaison au tracteur / semi-remorque
- Économie de diesel pouvant aller jusqu'à 260 millions de litres par année
- Réduction de gaz à effet de serre par année = 730 000 tonnes

